



Communiqué de presse

Le secteur ferroviaire accueille favorablement la signature des premières Etats Membres d'un « Memorandum of Understanding » établissant les principes communs d'un système de certification des Entités en Charge de la Maintenance (ECM) des wagons de marchandises.

(Bruxelles/Paris, 19 mai 2009) Un Memorandum of Understanding (MoU), établissant les principes communs d'un système de certification des Entités en Charge de la Maintenance des wagons de marchandises (ECM), a été signé, le 14 Mai 2009, dans les locaux de B-Holding, entre 10 Etats-Membres de l'Union Européenne.

Ce MoU fait suite aux travaux menés sur ce sujet entre l'Agence ferroviaire européenne et les Associations représentatives du Secteur ferroviaire (UIC, CER, UIP, ERFA). Ces travaux s'inscrivent dans la perspective de l'application de la Directive (EC) No 20081110, amendant la Directive 2004/49 (EC) sur la sécurité ferroviaire. Le MoU permet l'application à court terme, sur une base volontaire, entre les Etats-Membres qui l'ont signé, des principes définis pour la certification des ECM, en attendant la transposition complète de la Directive concernée, qui établit le caractère obligatoire de cette certification.

Cette évolution a été accueillie favorablement par le Secteur ferroviaire, qui souhaitait une définition très nette des rôles et responsabilités des différents acteurs intervenant dans la chaîne du wagon, y compris le détenteur de wagons et l'entreprise ferroviaire utilisatrice. La certification de l'ECM aidera celle-ci à assumer pleinement sa propre responsabilité en matière de sécurité des acheminements, qui lui est dévolue par la Directive Sécurité.

La signature de ce MoU par les premiers Etats-membres volontaires, constitue une étape importante dans l'application des principes de reconnaissance mutuelle et d'interopérabilité du transport ferroviaire de marchandises, dans le cadre de l'évolution de la législation européenne et de la libéralisation du secteur ferroviaire.

Les Etats-Membres ayant signé le MoU le 14 mai sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, la Roumanie. D'autres pays comme la Slovaquie et la Slovénie pourraient s'ajouter prochainement à cette liste.

Pour plus d'informations contactez:

Eric Peetermans Président du Groupe Transport Combiné de l'UIC, Affaires Internationales SNCB Holding
Tél + 32 2 526 38 01, mobile + 32 (0)477 49 63 00, e-mail: eric.peetermans@b-holding.be

Liesbeth de Jong, UIC Relations Presse
Tel.: + 33 1 44 49 20 53, e-mail: dejong@uic.org

Wolf Gehrman, Secrétaire Générale de l'UIP
Tel: +32 26 72 88 47, e-mail: wolf.gehrmann@uiprail.org

Monika Heimig, Secrétaire Générale de l'ERFA
e-mail: monika.heimig@erfa.be

Frank Schneider, CER Responsable Presse et Communication
Tel.: +32 2 213 08 90, mobile +32 473 32 20 94, e-mail: frank.schneider@cer.be